

Un CHU en ordre de marche !

Daniel Moinard, directeur général du CHU de Caen, a fait un point sur la situation financière de l'établissement suite au conseil d'administration du 15 mai dernier.



■ **Entre 2007 et 2008, le nombre de séjours a ainsi augmenté de 5,5%**, avec une hausse de l'activité opératoire, grâce à la réorganisation des blocs. L'établissement s'est également doté d'un Tep Scan mis en service en 2008. Le CHU de Caen, 1 559 lits, 130 places d'hospitalisation partielle et 6 places d'hospitalisation à domicile, comme tout CHU, continue à assumer pleinement ses missions de soins, d'enseignement et de recherche. Telles sont les grandes lignes des propos tenus par le directeur général à son conseil d'administration.

■ **Bilan d'étape.** Cette séance constituait un bilan d'étape avant la présentation du budget 2009, dans le cadre du contrat de retour à l'équilibre financier (CREF), lors du conseil d'administration de juin. Compte tenu de l'importance du déficit 2008, le déficit 2009 sera bien supérieur à l'objectif prévu par le CREF (4, 302 millions d'euros), pour atteindre 27, 9 millions d'euros, et ce pour plusieurs raisons, en particulier :

■ **En matière de recettes :** l'application de la nouvelle classification entraîne une baisse des recettes de 4 millions d'euros, de même, le changement de règles concernant les lits de surveillance continue implique un écart de recettes de 8 millions d'euros.

■ **En matière de dépenses :** les dépenses médicales et pharmaceutiques ont fortement augmenté en 2008, avec un surcoût de 3, 7 millions d'euros, les contraintes sécuritaires liées à la mise en sécurité incendie de la tour Côte de Nacre entraînent des dépenses de personnels supplémentaires, **"le coût de l'assurance responsabilité civile de l'établissement augmente, comme au niveau national, d'1 million d'euros pour l'année 2009, la mise en service du FEH représente un surcoût de 6, 6 millions d'euros pour 2009"**. C'est sur ces bases que le directeur général présentera le budget 2009 aux instances, avec notamment le recensement exhaustif de l'activité et une meilleure valorisation sont essentiels. Une modernisation totale du système d'information est également envisagée...

■ **Un acheteur recruté.** La structure des dépenses est également arrêtée : la masse salariale 2008 sera reconduite à l'identique en 2009, avec un remplacement des départs pour le personnel infirmier. La réduction des effectifs annoncée sur 208 postes se fera au minimum sur les personnels soignants qui représentent 23% de ces réductions (et 65% de l'effectif global de l'établissement), dans l'objectif de réduction des dépenses médicales et pharmaceutiques. La prescription des actes de laboratoires et d'imagerie sera également mise en service permettant ainsi de limiter les redondances d'examen. **"Des outils nécessaires pour assurer la bonne maîtrise des dépenses de l'établissement ont été mis en place"**. Un acheteur a également été recruté fin 2008. **"Dans ce contexte difficile, le CHU de Caen reste un établissement très actif, reconnu au plan régional et national grâce à la qualité de ses équipes"**.